



Modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

0.

Bordereau des pièces



PLU

Approbation le : 20/12/2005

Modifications

- Modification n°1 approuvée par délibération le 12/07/2006
- Modification n°2 approuvée par délibération le 28/06/2007
- Modification n°3 approuvée par délibération le 14/10/2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération le 27/06/2016
- Modification n°4 approuvée par délibération le 30/09/2019
- Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération le 27/06/2023
- Modification simplifiée n°3 approuvée par délibération le 27/06/2023

Modification n°5 du PLU :

Arrêté de prescription en date du 14 novembre 2022

Approbation de la modification n°5 par délibération en date du

Référence : 49511

BORDEREAU DES PIÈCES

- 1 Rapport de présentation
- 3 Orientations d'aménagement et de Programmation
- 4 Règlement
 - 4.1 Règlement écrit
 - 4.2 Plan de zonage Commune
 - 4.3 Plan de zonage Centre-ville
 - 4.4 Plan de zonage Chambon/Moutiex
- 5 Liste des S.U.P.

Les autres pièces du PLU restent inchangées.